Association québécoise des médecins du sport et de l'exercice

Médicus Sport

BOURSE DE RECHERCHE EN MÉDECINE DU SPORT ET DE L'EXERCICE
DRE GHISLAINE ROBERT
OFFERTE PAR MÉDICUS
Guide de soumission d'un projet de recherche - Édition 2022

L'une des missions de l'AQMSE est de favoriser l'avancement de la médecine du sport et de l'exercice.

L'AQMSE vous offre de participer à la présentation d'un projet de recherche, sur un sujet visant le développement de la science en médecine du sport et de l'exercice.

La bourse d'une valeur de 5000$ sera remise selon les modalités suivantes :

- **4500$ à l'annonce du gagnant**
- **500$ lors de la présentation des résultats à un congrès ultérieur de l'AQMSE**

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

1. Le demandeur principal doit être membre en règle de l'AQMSE;
2. Le projet de recherche doit avoir un lien avec la médecine du sport et de l'exercice;
3. Le format de présentation de la demande doit inclure :

- Page de présentation avec nom et coordonnées du ou des chercheurs (indiquer pour chacun si membre ou non de l'AQMSE);
- Description du projet (Introduction, objectifs/hypothèses, devis et méthodologie, pertinence en médecine du sport et de l'exercice, plan de valorisation scientifique en un maximum de 2000 mots (excluant les références).
- Indiquer si le projet est approuvé par le comité d'éthique institutionnel;
- Description détaillée du budget (maximum 1 page) :
  - Si le financement s'inscrit dans le cadre d'un projet de plus grande envergure, exposez le montage financier.
  - Qui sera l'administrateur du projet (s'il s'agit d'un établissement exigeant un pourcentage de la subvention comme frais indirects de recherche, veuillez l'indiquer et en tenir compte dans le budget)
- Description de l'échéancier (diagramme de Gantt)
- CV du ou des chercheurs (format 3 pages maximum par CV)

4. Les propositions sont évaluées sur les points suivants : originalité de la recherche, importance/pertinence pour la médecine du sport et de l'exercice, conception et méthodologie de l'étude, budget, faisabilité, équipe de recherche.
5. Les études déjà complétées ne seront pas considérées;
6. Le récipiendaire reçoit le prix par courriel ou en présentiel selon la situation pandémique.

CONDITIONS

1. Les fonds de recherche doivent être utilisés dans les 24 mois suivant leur attribution ou ils devront être retournés à l'AQMSE;
2. Les résultats devront être présentés au congrès de l'AQMSE;
3. Un rapport final devra être envoyé au comité de recherche AQMSE, incluant un résumé graphique qui sera publié sur nos réseaux sociaux
4. Toute publication ou présentation du projet devra faire mention de la contribution de l'AQMSE;
5. La proposition devra être soumise avant le **1er avril 2022** : par courriel à chantal.hellou@aqmse.org

Le comité de recherche AQMSE 2022